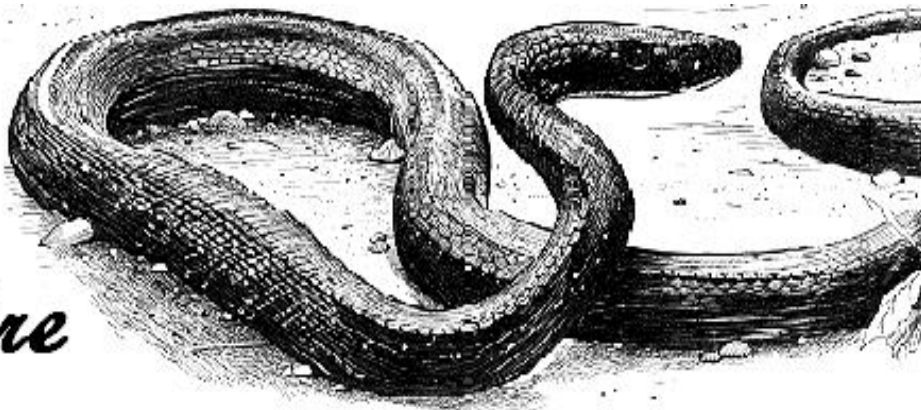


Langue de Vipère



Novembre 2005

Sommaire

- Dossier AGOSPAP
- Déficit Public : La Vérité Rétablie
- Bilan grève des Frais de séjour

Calendrier CAP novembre 2005

4 novembre :

CAP n°6 Pers. Médico Tech.
Avancement Modulé d'échelon

10 novembre :

CAP n°10 Pers. Tech. et Ouvrier
Avancement agent Pal, MOP, etc...

17 novembre :

CAP n°13 Pers. Administratifs
Avancement Adjoint, agent, etc...

24 novembre :

CAP n°10 Pers. Tech. et Ouvrier
Liste d'aptitude
& Avancement MO, etc...

29 novembre :

CAP n°1 Pers. Encadrement
Technique

Assemblée Générale :

ACH - mardi 15 novembre à 10h
Salle Sibérie à Bicêtre.

Cadres - mardi 8 novembre à 14h30
Amphi B - Faculté Pitié.

Manifestation :

Samedi 19 novembre
13h30 place d'Italie
Défense des Services Publics

RECU SOCIAL

L'APHP ne fait plus la gratuité des Soins !

Un changement radical va intervenir dès janvier 2006.

Les agents qui n'avaient pas de mutuelles complémentaires et utilisaient l'acquis social de prise en charge intégral des soins de base par l'APHP : c'est fini !

Cet acquis passera au 1^{er} janvier 2006 en avantage en nature avec prélèvement de la CSG dessus et devra le déclarer sur sa feuille d'impôt sur le revenu.

La seule solution est d'avoir une mutuelle où une assurance complémentaire qui prendra en charge à la place de l'APHP.

Encore une fois, les personnels les plus en difficulté qui n'avaient pas de mutuelles pour avoir quelques Euros de plus par mois seront pénalisés. Ceux ayant une mutuelle verront leurs cotisations augmentées en conséquence.

Le seul avantage c'est que dorénavant, tous les agents peuvent utiliser le tiers payant avec la carte vitale, ceux qui avant pouvait poser problème.

Exemple pour une consultation de 23€ :

- La prise en charge de la sécu ne varie pas, elle est de 14.1€
- Il y a toujours 1€ de participation forfaitaire non pris en charge
- 7.9€ était avant pris en charge par l'APHP pour tout le monde.

A partir de janvier 2006, ce ne sera plus le cas, les agents ayant une assurance ou une mutuelle se verront rembourser par celle ci. Le problème étant pour ceux qui n'ont pas de mutuelles, eux devront payer la CSG dessus (7.76%) et le déclarer sur leurs impôts comme ceci :

$7.9€ \times 7.76\% = 0.61€$ de frais de CSG sur sa fiche de paye et il faudra ajouter 7.9€ sur son revenu à déclarer !

BILAN : Perte de notre acquis car nous devons PAYER !
Soit par le biais de notre mutuelle ou assurance
Soit par une perte de salaire et une augmentation des impôts.



Hôpital Antoine Béchère - 157 rue de la Porte de Trivaux 92141 Clamart

Tél. : 0145374464 - Fax : 0145374864 - Courriel : syndicat@sudbeclere.org

Site : www.SudBeclere.org



DETTES ET DEFICITS PUBLICS : POUR UNE INFORMATION COMPLETE ET HONNETE

Nous reprenons ici un texte élaboré par les syndicats de l'Insee en 2004, et qui n'a pas pris une ride !

Après la dramatisation de l'évolution démographique pour justifier sa remise en cause des retraites, le gouvernement annonce une catastrophe à propos des comptes publics, dette et déficit, pour préparer de nouvelles privatisations et des mesures d'austérité, notamment en matière de Sécurité sociale.

Sur la dette publique, tous les médias ont repris le montant de 1 000 milliards d'euros, c'est-à-dire comme on peut le calculer facilement en divisant par la population (61,7 millions), **16 000 euros de dette par habitant.**

Ces chiffres sont impressionnants, mais

...

Mais il serait honnête d'ajouter aussitôt, toujours à partir des chiffres de la comptabilité nationale qui confirment les 1 000 milliards, que les administrations publiques (Etat, collectivités locales et Sécurité sociale) n'ont pas que des dettes. Elles ont aussi des avoirs : sous forme de bâtiments et de terrains pour environ 950 milliards d'euros et des actifs financiers pour environ 350 milliards, soit au total environ 1 300 milliards, c'est-à-dire bien plus que la dette !

Si l'on attribue à chaque citoyen français une dette de 16 000 euros, il faut aussi admettre qu'il possède, à travers les administrations publiques, **un avoir de 21 000 euros.**

La situation n'est donc en rien catastrophique.

Il est faux, voire malhonnête, de parler de dette sans examiner les avoirs.

On n'est pas en faillite simplement parce qu'on est endetté, mais seulement lorsqu'on a beaucoup plus de dettes que d'avoirs.

Car on pourrait aussi bien essayer de semer la panique avec les 4 000 milliards de dette des entreprises et les 6 000 milliards de dette des banques et des assurances, alors que les actifs correspondants existent !

De plus économiquement, il est parfaitement normal d'être endetté, tous les secteurs le sont : les ménages comme les entreprises et les administrations. La question n'est pas principalement le montant de l'endettement que

son utilisation, et en

matière

d'investissement

public, non pas sa rentabilité, mais son utilité sociale.

Il n'y a donc aucune nécessité, et encore moins d'urgence, à réduire cet

endettement à zéro, pas plus d'ailleurs que celui des autres secteurs :

en permanence, certaines unités remboursent leurs dettes arrivées à échéance et d'autres, ou parfois les mêmes, contractent de

nouveaux emprunts. L'argumentation gouvernementale sur la dette publique n'est qu'un prétexte pour « justifier » de nouvelles privatisations.

Et la présentation n'est pas plus honnête en matière de déficit.

Un gouvernement qui baisse les impôts des riches et multiplie les cadeaux aux patrons (subventions sans contrôle, exonérations de cotisations sociales que le Medef essaie de dissimuler sous le nom de « baisse des charges



sociales ») feint de s'étonner et de s'inquiéter de la hausse du déficit de l'Etat et de la Sécurité sociale.

Le déficit de la Sécu cette année est de 11 Milliards d'Euros. Le remboursement de la dette de l'Etat, 47 milliards d'Euros, c'est le deuxième budget de l'Etat après celui de l'Éducation Nationale. La baisse des cotisations patronales est de 20 milliards d'Euros !

Au lieu de « faire payer les riches » par les impôts, le gouvernement leur fait de nombreux cadeaux depuis près de 20 ans en espérant que ceux ci embauche sans résultat. Cela ne peut évidemment qu'aggraver à terme le déficit (47,3 milliards d'intérêts versés par les administrations publiques en 2003, soit près de 800 euros versés par chaque habitant pour les pauvres rentiers !).

Cette présentation catastrophiste des comptes publics,

dans lesquels on ne parle que déficit et dette, mais jamais dépenses de santé, d'éducation ou d'aide sociale, trouve son origine dans les demandes clairement orientées de la très libérale Commission Européenne, émanation des gouvernements européens.

Chaque année en février, elle « vérifie » si les pays membres ont un déficit et une dette

inférieurs à 3% et 60% du PIB respectivement. Ces fameux critères de Maastricht sont devenus des chiffres tabous, alors qu'ils sont totalement arbitraires :

aucune théorie économique ne les a jamais justifiés.

Romano Prodi, le président de la Commission, les a d'ailleurs un jour, dans un éclair de lucidité, qualifiés de « stupides ».

Et les gouvernements français et allemand ne

se sont pas gênés récemment pour s'asseoir dessus parce que cela les arrangeait.

Ces critères, supposés symboles d'une bonne gestion publique, ne servent en fait qu'à « justifier » les soi-disant réformes, c'est-à-dire les politiques d'austérité, de privatisation et de recul des droits et des acquis des travailleurs.

Mais ceux-ci viennent de montrer qu'ils ne sont pas dupes de ces manipulations !

Et c'est ainsi qu'à l'APHP, le gouvernement préfère supprimer 800 emplois de titulaires en 2006 (près de 4000 sur 2005-2009) et employé à la place des salariés précaires.



DUCES

Bilan de la grève des Frais de Séjour :

Début octobre, une grève a eu lieu pour dénoncer les conditions de travail du service. Depuis l'ouverture de l'hôpital, le service est dans des locaux provisoires, chaque direction a proposé des projets de travaux qui n'ont jamais aboutis.

Pendant cette grève, de nombreuses avancées ont eu lieu :

- arrivée de 7 écrans plats.
- Commande de 26 chaises et 21 fauteuils.
- Changement des luminaires.
- Désinsectisation Cloportes/Cafard.
- Réparation du chauffage existant.
- La dernière avancée est celle qui a surpris le plus le service, est le nettoyage.

En effet, les personnels attendaient depuis un certain temps, le passage d'une cireuse dans le service parce que les dalles de linoléum étaient sales.

L'an dernier déjà, des travaux avaient eu lieu pour remplacer certaines dalles manquantes et les services techniques les avaient changés avec des dalles similaires dans les tons gris. Une semaine après le début de la grève, un nettoyage du sol est prévu pour le weekend. L'arrivée dans le service le lundi met en émoi tout le monde, les dalles ne sont pas grises mais... beiges !

Quelques autres points sont toujours en attente :

- Installation de chauffage électrique
- Réparation des prises cassées
- Bureaux en cours d'acquisition

En conclusion, les personnels des Frais de Séjour sont en partie satisfaits de ce qui a pu être obtenu mais auraient préféré ne pas avoir à faire une grève pour voir ces améliorations aboutir.

De nombreux points avaient déjà fait l'objet de demande au CHSCT et la direction avait pris acte sans pour autant faire avancer les choses.

Il n'est pas concevable aujourd'hui de recevoir des patients et de faire travailler les personnels de Frais de séjour dans de telles conditions.

Espérons que la nouvelle directrice soit plus à l'écoute de la souffrance du personnel et que les travaux prévus sur la dalle ne soient pas reportés aux calendes grecques.



un syndicat différent :

Se syndiquer à Sud, c'est sortir de l'isolement de son service et de la vision étroite de sa branche professionnelle. C'est accéder à un espace collectif de proposition, de débat, de lutte, de solidarité pour un syndicalisme de masse et de transformation. C'est agir sur l'évolution des métiers, des pratiques professionnelles et des rapports sociaux. C'est s'inscrire dans un combat à long terme contre la disparition progressive des services publics au nom de la seule rentabilité et contre les effets désastreux de la mondialisation.

Adhérer à Sud, c'est rejoindre une nouvelle voie dans le syndicalisme. L'originalité de Sud, c'est sa pratique syndicale unitaire et ouverte au monde, aux collectifs militants, aux luttes sociales, au combat alter mondialiste.

A Sud, c'est la base qui décide au plus près du terrain, au plus près des salariés, au plus près des luttes. Si vos idées se rapprochent des nôtres et que vous souhaitez nous soutenir, venez nous rencontrer au local Sud Santé, près des mutuelles.

